



Hôtel de ville
1 Place Franklin Roosevelt
57130 ARS-SUR-MOSELLE

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Location-maintenance de 6 copieurs, Comprendant
une solution de gestion des fax et une solution de
gestion et de contrôle des impressions et copies

**Cahier des Clauses Techniques Particulières
(C.C.T.P.)**

La prestation comprend :

- La fourniture, la livraison, l'installation et la mise en service sur différents services de la Mairie de **six photocopieurs associés à une solution de contrôle et de gestion d'impression**, ainsi que l'entretien, la maintenance et la fourniture de consommables des appareils pendant toute la durée du contrat de location-maintenance, la consommation sera effectuée au réel, sans engagements de volumes pour l'ensemble des six machines, **y compris une solution externalisée de gestion de fax.**
- **La prise en charge des frais de restitution des 7 copieurs KONICA MINOLTA en fin de contrat de location.**

1. CONTRAT DE LOCATION

1.1. Photocopieur du service accueil

Remplacement du photocopieur existant (KONICA MINOLTA C 280) par un équipement disposant des caractéristiques techniques définies en annexe 1.

1.2. Photocopieur du service comptabilité

Remplacement du photocopieur existant (KONICA MINOLTA C 220) par un équipement disposant des caractéristiques techniques définies en annexe 2.

1.3. Photocopieur du service état civil

Remplacement du photocopieur existant (KONICA MINOLTA C 200) par un équipement disposant des caractéristiques techniques définies en annexe 3.

1.4. Photocopieur du bureau de l'emploi

Remplacement du photocopieur existant (KONICA MINOLTA C 200) par un équipement disposant des caractéristiques techniques définies en annexe 4.

1.5. Photocopieurs des Ecoles

Remplacement des 2 photocopieurs existants (KONICA MINOLTA 223) dans chacun des trois groupes scolaires répondant aux caractéristiques techniques définies en annexe 5 et 6.

1.6. Solution de gestion et de contrôle des impressions et copies

Proposition d'une solution logicielle disposant des caractéristiques techniques définies en annexe 7.

1.7. Solution de gestion de fax

Proposition d'une solution logicielle pour une volumétrie de 500fax/mois disposant des caractéristiques techniques définies en annexe 8. (env : 20 Postes Informatique)

1.8. Autres caractéristiques

Le candidat précisera dans son offre le délai de livraison et d'installation des machines dans les différents services de la Mairie.

Le candidat fournira, sans supplément de prix, le CD-ROM des pilotes (drivers) nécessaires au bon fonctionnement du matériel commandé à mettre en réseau.

Le matériel devra être livré avec une documentation complète, en français. Il devra être compatible Windows Server 2003, Windows XP, Windows Vista, Windows 7,8 et 10.

Le candidat procédera, sans supplément de prix, à la formation des utilisateurs sur les différents sites d'accueil du matériel.

Les caractéristiques techniques présentées en annexes, **à compléter par le candidat**, sont une base minimum. Le candidat fournira également une documentation technique synthétique des appareils proposés.

2. CONTRAT DE MAINTENANCE

La prestation de maintenance du matériel ne pourra avoir une durée inférieure à celle du contrat de location proposé par le candidat.

Elle sera identique pour chacun des photocopieurs et contiendra les caractéristiques suivantes :

- Délai d'intervention avec garantie de remise en service totale : dans les **6 h suivant l'appel du client**.
- Fourniture de tous les consommables de l'appareil y compris tonner et tambour (à l'exception du papier et des agrafes).
- Mise à jour technologique des pilotes et du firmware.
- Assistance dépannage téléphonique
- Maintenance sur la connexion des machines avec le support de la connexion
- Accès à une hot line

A défaut et en cas d'inutilisation du matériel au delà de 48 h, le candidat doit s'engager, sans frais supplémentaires, à mettre à disposition de la Ville de **ARS SUR MOSELLE**, un matériel équivalent pendant la durée d'indisponibilité du matériel prévu au marché. Si la durée d'indisponibilité du matériel prévu au marché dépasse 15 jours consécutifs, le matériel de remplacement deviendra le matériel définitif.

3. DUREE DES CONTRATS ET MODALITES DE PAIEMENT

Le marché pourra donner lieu à un contrat unique ou à plusieurs contrats. La durée du (des) contrat(s) est de 21 trimestres, **non renouvelable**. Le(s) contrat(s) débute(nt) le 1^{er} du mois suivant la signature du marché.

Loyers payables trimestriellement par mandats administratifs comprenant soit une facture unique si un seul contrat, soit une facture par contrat :

- Une facture pour la location du matériel
- Une facture pour le contrat de maintenance
- Une facture pour le contrat de maintenance des services associées

Le candidat précisera les conditions éventuelles de révision annuelle des loyers.

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Se reporter aux annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et le tableau de décomposition du prix global et forfaitaire.